

MOBILITÉ DURABLE : QUELLES SOLUTIONS POUR LES TERRITOIRES PEU DENSES ?

Première rencontre régionale France Mobilités à Saint-Flour

Se rendre à son travail, déposer ses enfants à l'école, aller à une formation, accéder aux services publics, aux commerces.... pour Pierre Jarlier, Maire de Saint-Flour et Président de Saint-Flour Communauté « la mobilité est un enjeu essentiel du développement et de l'équilibre de nos territoires, notamment pour ceux situés en zones peu denses. La démarche France Mobilités vise à améliorer au quotidien les transports pour tous et dans tous les territoires en favorisant l'innovation dans les mobilités. Je me réjouis que la première rencontre de sa communauté régionale en Auvergne-Rhône-Alpes se soit tenue à Saint-Flour, le jour même où l'Assemblée nationale a adopté en première lecture le projet de loi d'orientation des mobilités ».

France Mobilités est une démarche collaborative qui met en relation les différents acteurs concernés : entreprises, opérateurs, associations ou encore collectivités... qui proposent des solutions de mobilité innovantes et durables ou qui cherchent à expérimenter un projet sur leur territoire. Elle recense déjà plus de 120 projets innovants et plus de 420 solutions de mobilité.

« Cette première rencontre régionale a permis d'apporter des éclairages concrets sur les dispositifs de financement et d'accompagnement des territoires ou encore sur les changements apportés par la future Loi d'orientation des mobilités » indique Pierre Jarlier. Elle a également été l'occasion pour les acteurs du dispositif, élus et techniciens des collectivités locales, représentants d'associations et porteurs de solutions de mobilités, d'échanger sur des retours d'expériences de territoires ainsi que sur des solutions innovantes : autopartage, covoiturage, vélo au quotidien, transport à la demande, bouquets de services de mobilités... « On nous a par exemple présenté un prototype de Sensation Bike, un vélo commun qui peut accueillir huit passagers ou encore la mise en place d'un parc de vélo à assistance électrique en location, l'organisation d'un service de transport à la demande intercommunautaire par Saint-Flour Communauté » illustre Pierre Jarlier.

Martine Guibert, vice-présidente déléguée aux transports de la Région Auvergne Rhône Alpes, souligne de son côté la nécessité de développer les mobilités en zone peu dense en les articulant avec les dispositifs déjà existant : « la Région Auvergne-Rhône-Alpes développe une plateforme de covoiturage public gratuit, Mov'ici ou encore la carte OÙRA!, support unique qui permet d'acheter les titres de transport des différents réseaux de la région. Les zones peu denses ont des spécificités qui nécessitent des solutions légères, agiles. Elles ont également besoin d'être connectées avec les transports en commun, les réseaux routiers, ferroviaires... des autres territoires dans une démarche intermodale. Nous travaillons, sur ces sujets, dans une démarche partenariale avec le Cerema ».

Présidé par Pierre Jarlier, le Cerema dispose de compétences importantes dans le domaine des mobilités. Il propose une expertise publique de haut niveau en appui des projets de territoires mis en œuvre par les collectivités territoriales. Le Cerema s'investit fortement dans la mise en œuvre de France Mobilités notamment en soutenant les territoires peu denses en termes d'ingénierie par la mise en place de cellules locales d'appui en partenariat avec la DREAL, l'Ademe et la Banque des Territoires. « Cette journée, avec les solutions, prototypes que l'on nous a présentés, les échanges et les retours d'expérience partagés est une bonne illustration du soutien qu'apportera le Cerema, avec ses partenaires, dans l'appui aux territoires pour la mise en œuvre de solutions concrètes et innovantes au bénéfice des habitants » souligne Pierre Jarlier.

Conçue pour accompagner le déploiement dans les territoires de la loi d'orientation sur les mobilités (LOM), France Mobilités s'articule avec d'autres programmes tels que « Action Coeur de ville » qui « participent à une dynamique globale qui doit bénéficier à tous les territoires et dans laquelle le Cerema apporte son savoir-faire en matière d'ingénierie territoriale » explique Pierre Jarlier.

Cette rencontre a été organisée par la cellule régionale France Mobilités (Cerema, DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, Ademe, Banque des Territoires), en partenariat avec la région Auvergne-Rhône-Alpes, Saint-Flour Communauté et la ville de Saint-Flour

CONTACT PRESSE

Géraldine SQUENEL – Directrice déléguée relations presse et publiques
M 06.12.73.55.56 / geraldine.squenel@cerema.fr